



ACCUEIL DE LOISIRS

DE SAINT-POL-SUR-TERNOISE

★ AOÛT 2026 ★

PROJET PÉDAGOGIQUE

★

Sommaire

I – Présentation

- Ternois com
- Projet éducatif du territoire
- Les Locaux
- La réglementation

II – Organisation de l’ACM

- Rôle et fonctions de chacun
- Compétences psychosociales
- Public accueilli
- Handicap
- Réunion
- Permissions/Protections
- Accueil et départ échelonné
- Repas et goûter
- Journée Type
- Communication

III – Les projets

- Camping
- Le thème de l’ACM
- Valeurs et objectifs
- Cycles et séances
- Evaluations

IV – Annexes

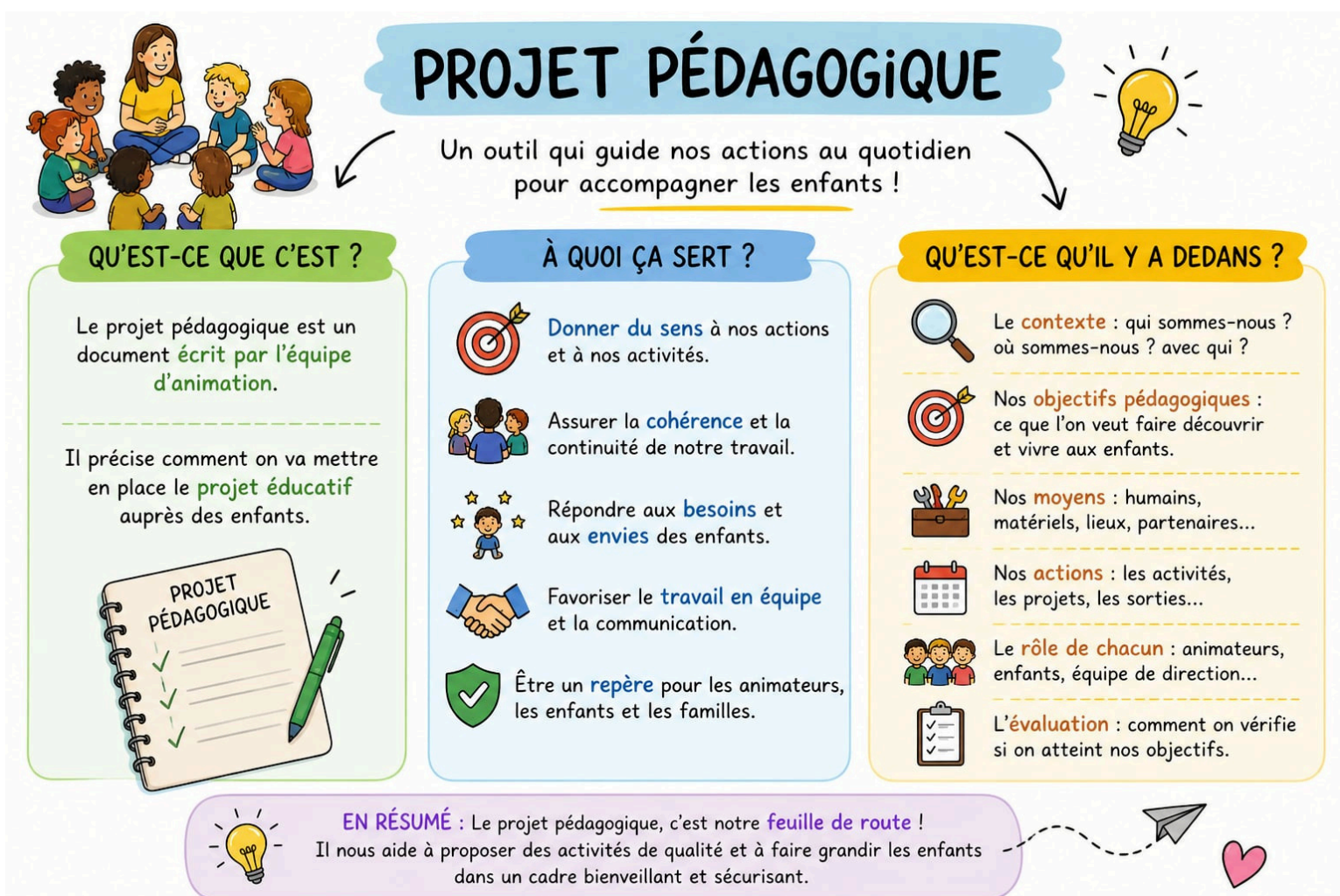
- Eco responsabilité
- Charte de l’équipe pédagogique

I – Présentation

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est le « carnet de bord » des animateurs. C'est un outil où l'on peut trouver toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'ACM. Il sert de « ligne de conduite » pour l'intégralité de la vie du centre. Ce projet est confectionné par l'équipe de direction, en coopération avec les animateurs.

Il est disponible à la lecture pour les familles et doit être connu de tout le personnel pédagogique de l'accueil. Ce projet doit être adapté tout au long de cette « session » en fonction des besoins et des modifications faites dans la vie de l'accueil.

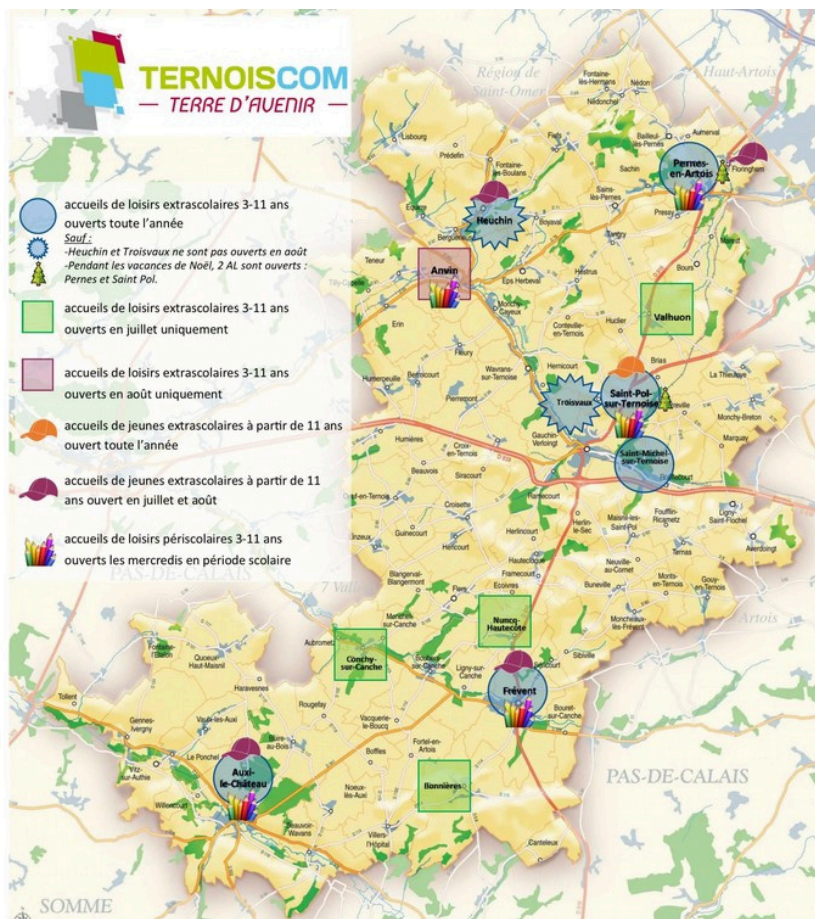


TernoisCom:

La collectivité est présidée par Monsieur André Genelle . La communauté de communes du Ternois aussi appelée Ternois Com est une collectivité qui a pour vocation de développer auprès des jeunes issus de milieux ruraux les loisirs, les services et la culture.

C'est pourquoi, le Service Jeunesse de la Communauté de Communes du Ternois propose toute l'année des offres de loisirs éducatifs sur l'ensemble du territoire aux enfants et aux jeunes de 3 à 17ans. Plusieurs accueils de loisirs sont proposés en extrascolaire durant les petites vacances d'Hiver, Printemps, de la Toussaint et de Noël et aussi pendant les vacances d'été et périscolaire.

Elle regroupe plusieurs communes du même territoire de ce fait elle regroupe 103 communes sur lesquelles sont proposés des accueils collectifs de mineurs. Ce qui permet de développer l'accès aux loisirs en zone rurale.



L'agence principale du service jeunesse est situé :
Parc du moulin,
400 rue de Maisnil Herlin Le Sec 62130

Différentes agences se trouvent dans le Ternois:
Auzi - le - château
Frévent
Pernes - en Artois

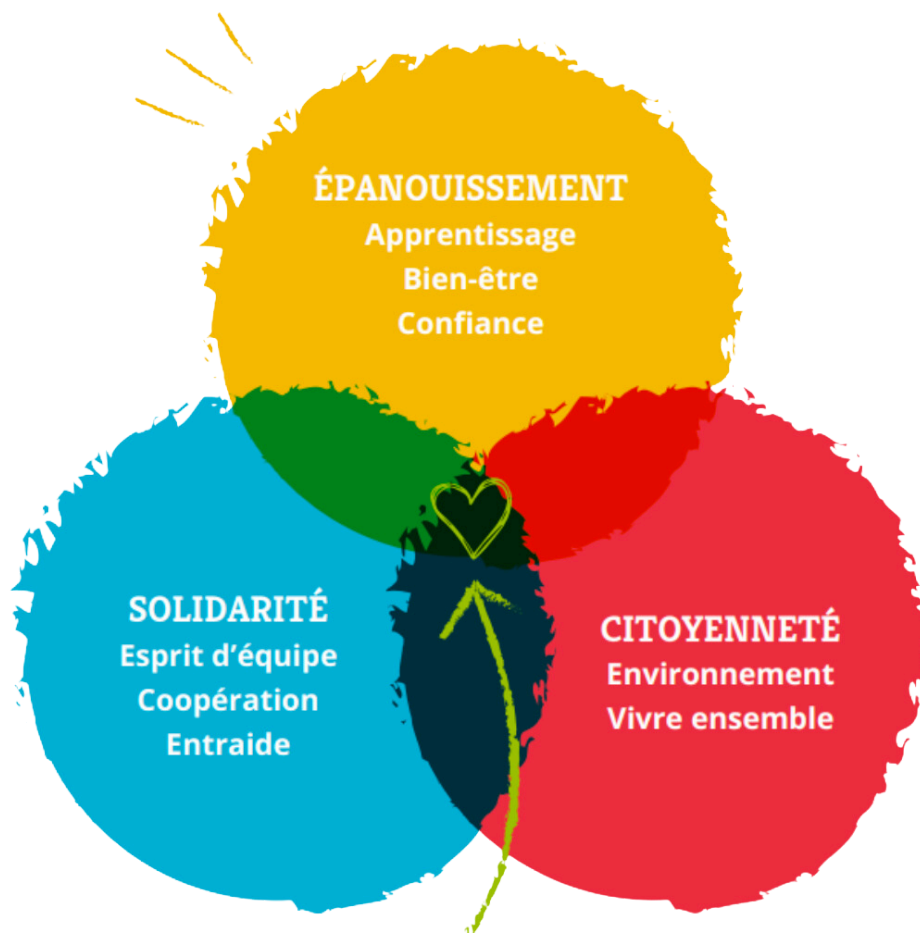
Projet éducatif du territoire:

Les partenaires ont identifié les valeurs portées par les professionnels du Ternois dans leur travail auprès des enfants, des jeunes et des familles du territoire.

La notion de partage et d'entraide entre les habitants et les professionnels est apparue comme essentielle.

Les partenaires ont également mis en avant la volonté de permettre à chaque jeune de s'épanouir et de devenir un citoyen « autonome et éclairé ».

Ainsi, en synthèse, trois valeurs apparaissent comme étant au cœur du projet éducatif du territoire (cf. Schéma ci-contre). Le PEDT a vocation à incarner et décliner ces valeurs au quotidien.



Projet éducatif du territoire

La Communauté de communes du Ternois a fait le choix d'impulser un Projet Educatif de Territoire (Pedt). Cette démarche, menée suite à la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG), a vocation à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, et favoriser la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève d'une démarche partenariale entre les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Les partenaires ont pu se rassembler en différent temps de travail.

Un premier temps a permis de dresser un diagnostic du territoire à partir des expériences de terrain des différents professionnels. Un second temps a ensuite permis de lancer une réflexion sur des pistes d'actions concrètes permettant de répondre aux éléments relevés lors de la phase de travail sur le diagnostic.

Le présent document est une synthèse des idées d'actions évoquées par les partenaires. Il se décompose en deux axes :

Axe 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant

Axe 1.1 : Favoriser le travail inter partenarial

Axe 1.2 : Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire

Axe 1.3 : Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire

Axe 1.4 : Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

Axe 2.1 : Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information

Axe 2.2 : Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents

Axe 2.3 : Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie

Axe 2.4 : Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire

Axe 2.5 : Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent

Axe 2.6 : Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

Les locaux

Pour la bonne organisation de l'accueil de loisirs, la commune de Troisvaux nous met a disposition de l' École Primaire La Fontaine, situé au 2 Rue de la Calandre, 62130 Saint-Pol-sur-Ternoise ainsi que de l'extérieur donnant sur un préau.



La réglementation: Le taux d'encadrement

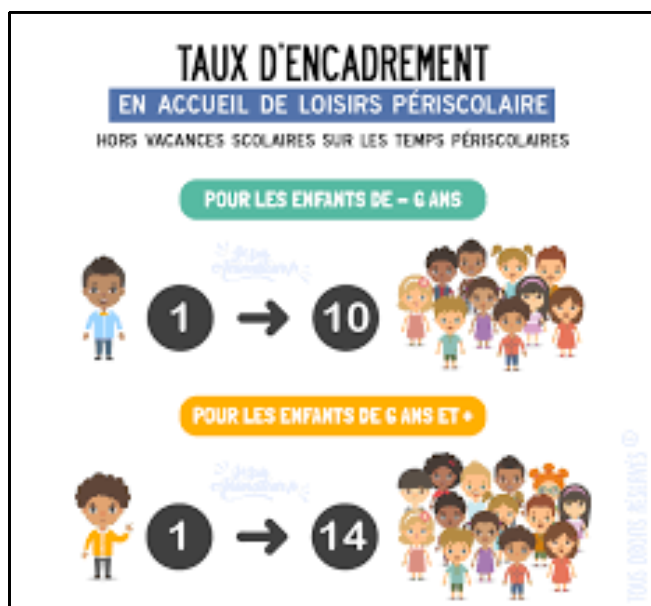
Lors des formations BAFA et BAFD les formateurs nous ont appris le taux d'encadrement au sein d'un ACM, il est important de la part du directeur de le rappeler régulièrement .

Le directeur peut être inclus dans l'effectif d'animation quand l'effectif ne dépasse pas 50 mineurs .

L'encadrement : Nous accueillerons environ 50 et 70 enfants de 3 à 11ans, le taux d'encadrement est d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6ans et d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6ans selon les normes de la direction départementale de la cohésion Sociale.

L'équipe pédagogique est composée de membre issus pour la plupart des communes de TernoisCom.

L'équipe pédagogique a été composée en fonction des candidatures déposées au service jeunesse mais également en fonction des compétences, des expériences de chacun avec les différentes tranches d'âge et dans les différents domaines de l'animation.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE:

- Dupont Mathilde (BAFD STAGE 2)
- Et une équipe qualifiée

RÉGLEMENTATION :

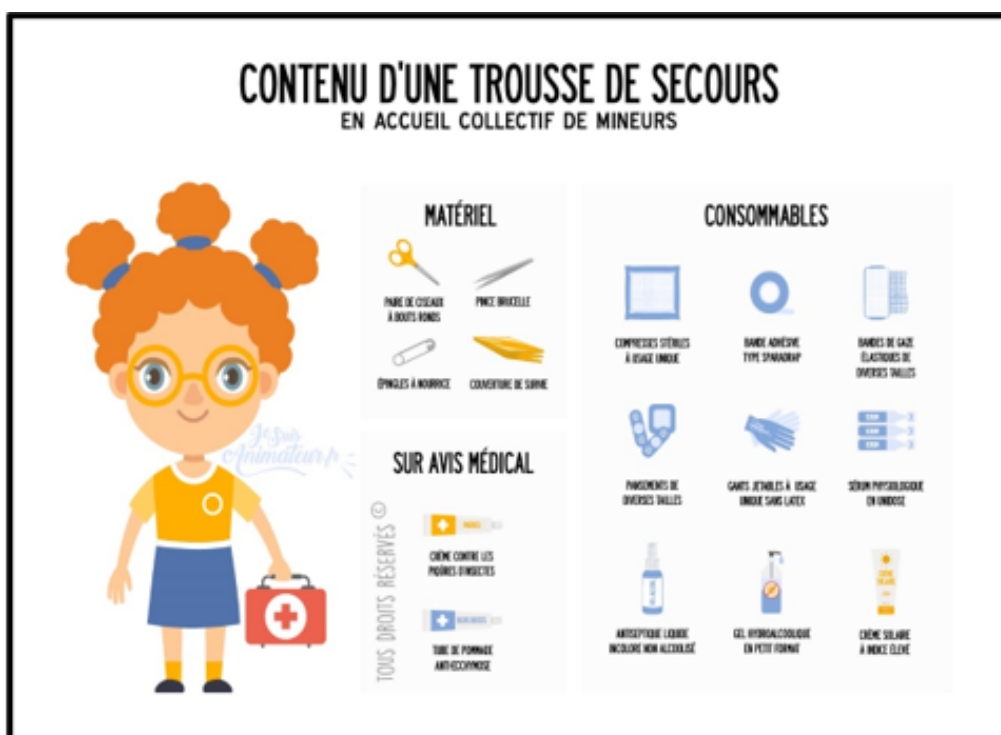
TROUSSE PHARMACIE

Les produits pharmaceutiques seront entreposés dans une salle à l'écart des enfants et interdite d'accès ou seront rangés dans une trousse à pharmacie.

Tous les soins apportés même minimes seront répertoriés sur un cahier spécifique à "bobo".

En ce qui concerne d'éventuels traitements, ils devront apparaître à l'intérieur des fiches sanitaires avec toutes les consignes précises. Aucun médicament ou traitement ne sera donné à l'enfant sans une ordonnance médicale de moins de trois mois.

En ce qui concerne les sorties, l'animateur du groupe aura en charge de prendre la trousse à pharmacie. Concernant les grandes sorties, l'animateur sera dans l'obligation d'avoir avec lui les informations importantes liées aux enfants d'avoir avec lui tous les renseignements nécessaires en cas de problème.



Règlementation:

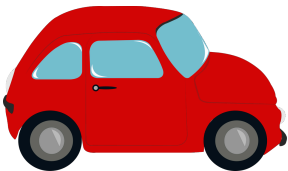
L'assistant sanitaire

Au sein de notre équipe, l'assistant sanitaire sera endossé par le directeur. Les animateurs pourront également appliquer les premiers secours lors de blessures légères par exemple. De la santé physique et morale de l'ensemble du centre (participants et personnel encadrant) découle la qualité de l'ACM.

Pour cette session l'assistant sanitaire sera Mathilde Dupont,
diplômé du PSC1

L'assistant sanitaire doit être en capacité de remplir ses fonctions et ainsi de remplir les rôles suivants:

Savoir	Savoir être	Savoir faire
Savoir lire une ordonnance Connaître les réglementations	Être à l'écoute des enfants et de l'équipe d'animation.	Savoir Faire Connaître les premiers gestes de secours.
Savoir comment réagir aux différentes blessures.	Être communicatif avec son équipe. (Allergies, traitements...)	Gérer les traitements quotidiens.
tenir un registre d'infirmier à jour	Être empathique.	Rôle information prévention
Vérifier les PAI et fiches SANITAIRES	Être un bon pédagogue	Connaître les numéros d'urgences
Connaître la localisation et l'itinéraire des infrastructures médicales. Savoir rassurer	Avoir du sang froid.	Gérer l'administratif



RÉGLEMENTATION :

Déplacements à pieds

Quelques règles à respecter avant de sortir en extérieur avec un groupe d'enfants, l'équipe d'animation peut sortir sans le directeur mais doit penser à quelques points important :

- Communiquer au directeur
- Rappeler les règles de sécurité sur la route aux enfants
- Faire une fiche de sortie en indiquant le lieu, l'horaire, l'effectif, les animateurs et le trajet
- Vérifier et prendre une trousse pharmacie
- Les animateurs portent un gilet jaune
- Compter avant, pendant et au retour l'effectif
- Appliquer les règles de sécurité



RÈGLEMENTATION : DÉPLACEMENT EN BUS

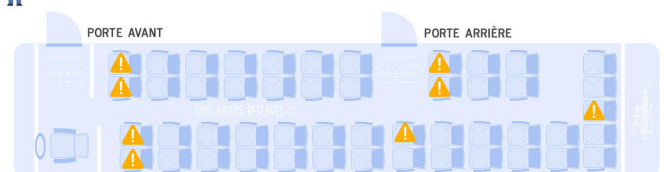
Check list du chef de convoi:

- Avoir pris connaissance du contrat de transport
- Être en possession de la liste des enfants ;
- pointer les enfants présents sur cette liste ,
- pointer les enfants après chaque arrêt
- Prendre connaissance, avec le chauffeur, du déroulement du trajet
- Informer l'équipe des règles à respecter
- Vérifier sur le taux d'encadrement
- Être attentif au moment du chargement en soute, en s'assurant de l'étiquetage du bagage de chaque enfant
- S'assurer que la montée et descente se fassent bien coté trottoir
- Veiller à placer un animateur près de chaque issue de secours
- Établir un tour de veille des animateurs pendant les voyages de nuit
- Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie, les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage
- Veiller à ce que les enfants restent assis durant le trajet, portent leur ceinture de sécurité si le car en est équipé ; veiller à ce qu'aucun sac ne vienne encombrer l'allée du car.
- S'assurer que la montée et descente se fassent bien coté trottoir
- Vérifier et signer le bon de transport

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.



Pour les voyages de nuit faire des tours de veille faire des roulement nominé !

Après la descente du bus ,vérifier qu'aucune affaire n'a été oublié

Le temps du trajet est un temps de travail où les animateurs sont tenus à une obligation de surveillance, prudence et de sécurité s'agissant des jeunes qui sont sous notre responsabilité.

Ne pas oublier la trousse pharmacie complète

II- L'ORGANISATION DE L'ACM

Les fonctions de :

La directrice

Missions de la direction : (Lié au référentiel des 5 fonctions du directeur d'ACM).

- 1. Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap**
- 2. Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif**
- 3. Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation**
- 4. Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil**
- 5. Développer les partenariats et la communication.**

Le rôle de :

La directrice

- **Assurer la responsabilité globale du centre de loisirs dans le cadre du projet éducatif de l'organisateur**
- **Concevoir, mettre en œuvre et garantir la cohérence du projet pédagogique**
- **Impulser et accompagner une dynamique éducative au sein de l'équipe d'animation**
- **Veiller à la qualité des activités proposées en prenant en compte les besoins, rythmes et capacités des enfants**
- **Favoriser l'autonomie, la responsabilisation, la socialisation et l'inclusion de tous les publics accueillis**
- **Organiser, encadrer et accompagner l'équipe d'animation (plannings, réunions, suivi des pratiques, évaluation)**
- **Mettre en œuvre un management participatif, favorisant la communication, la cohésion et le développement des compétences professionnelles**
- **Garantir la sécurité physique, morale et affective des mineurs**
- **Veiller au respect de la réglementation des accueils collectifs de mineurs et à l'application des protocoles de sécurité**
- **Prévenir les risques et gérer les situations sensibles ou d'urgence avec professionnalisme**
- **Assurer la gestion administrative et financière de la structure**
- **Être l'interlocutrice privilégiée des familles, partenaires institutionnels et acteurs locaux**
- **Participer à l'ancrage du centre de loisirs dans son territoire et à la qualité du service éducatif rendu**

La fonction des : **ANIMATEURS**

Missions des animateurs : (Lié au référentiel des 5 fonctions de l'animateur en ACM).

1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs

2. Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils collectifs de mineurs (ACM)

3 . Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs,

4 . Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,

5 . Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Le rôle des : ANIMATEURS

- **Mettre en œuvre le projet pédagogique dans le respect du projet éducatif de l'organisateur**
- **Accueillir les enfants et garantir un cadre sécurisant, bienveillant et structurant**
- **Proposer, préparer et animer des activités éducatives adaptées à l'âge, aux besoins et aux rythmes des enfants**
- **Favoriser l'autonomie, la participation, la créativité et la socialisation des enfants**
- **Veiller à l'inclusion de tous les publics et à la prise en compte des besoins spécifiques**
- **Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants tout au long de la journée**
- **Appliquer les règles de vie, les consignes de sécurité et les protocoles en vigueur**
- **Observer les enfants afin d'adapter sa posture et ses pratiques éducatives**
- **Travailler en équipe, participer aux réunions et contribuer à la réflexion pédagogique**
- **Communiquer avec la direction et les collègues afin d'assurer une cohérence éducative**
- **Être force de proposition et s'impliquer activement dans la dynamique du centre**
- **Participer à l'accueil et à l'échange avec les familles, dans une posture professionnelle**
- **Adopter une posture éducative responsable, fondée sur l'exemplarité, le respect et l'écoute**

Rôle et fonctions de chacun :

Intervenant ludothèque

- Ils préparent une malle de jeux adaptés à l'âge des enfants et aux thématiques souhaitées en collaboration préalable avec la directrice.
- Ils mettent l'accent sur le respect et le partage.
- Il favorise le jeu libre par une posture bienveillante.
- Ils facilitent le vivre ensemble en permettant aux enfants de jouer ensemble tout en respectant les règles.
- Ils managent l'équipe d'animateurs présents à l'animation.
- Ils assurent les règles de distanciation, de désinfection de partage du matériel relatif au protocole sanitaire.
- Ils font un bilan de séance avec la directrice

Intervenant sportif

- Il prépare le matériel sportif selon les demandes d'activité de la directrice et afin qu'il soit adapté aux tranches d'âges.
- Il met l'accent sur le respect, le partage et la cohésion de groupe
- Il adapte ces activités aux conditions climatiques, aux terrains / salles afin de veiller à la sécurité des enfants
- il est accompagné des animateurs qui jouent avec les jeunes et participent à l'animation
- Il fait un bilan de séance avec la directrice

Partenaire Médiathèque

Les communes disposent d'une médiathèque publique accessible à tous. Le directeur entre en contact avec les membres du personnel de la médiathèque. Dans ce lieu, il est possible de :

- Profiter de moments de calme en compagnie d'un groupe d'enfants.
- Aller voir une exposition mise en place par le personnel.
- Prendre des livres sur le thème du centre de loisirs

C'est un endroit agréable et tranquille où l'on peut se rassembler en petit groupe

Partenaire EPN

Espace publics et numériques, plus précisément connu sous le nom d'EPN.

QU'EST-CE QU'UN ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE ?

Ce sont des lieux destinés à faciliter l'inclusion numérique, la formation et l'accès aux technologies de l'information et de la communication pour tous.

zoom sur le FABLAB DE SAINT-POL

+ Les fablabs sont des laboratoires de création modernes, où vous pouvez explorer un univers d'innovation en utilisant des outils de pointe tels que des imprimantes 3D, découpeurs laser ou encore des brodeuses numériques...

- + Venez concrétiser vos idées,
Que se soit en fabriquant :
 - > des prototypes d e gadgets
 - > des casquettes, des tee-shirts
 - > des mugs ou même des objets

artistiques comme des sculptures sur bois personnalisées ou des bijoux imprimés en 3D !

Si l'équipe d'animation veut réaliser un projet numérique, le directeur prend contact et planifie un rendez-vous avec le personnel de l'EPN à l'avance pour réserver des créneaux.

Les compétences psychosociales:

Les compétences psychosociales consistent à savoir résoudre les problèmes, en trouvant des solutions, à communiquer efficacement, à avoir conscience de soi et des autres et à savoir réguler ses émotions. Durant cet accueil de loisirs, nous allons prendre en compte le bien-être de chacun afin que chaque personne (enfant comme adulte) prenne conscience de son humeur et de ses sentiments.

L'enfant peut avoir différentes émotions durant la journée, elles doivent être comprise par l'équipe d'animation afin de résoudre facilement les difficultés rencontrées. Plusieurs méthodes peuvent être mise en place par l'équipe :

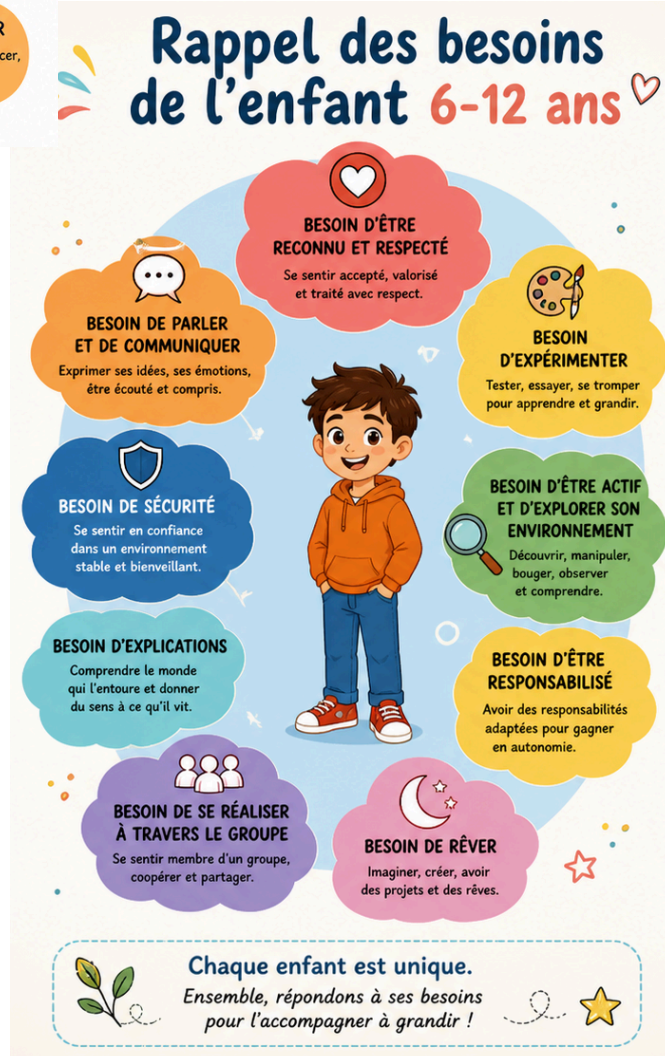
- Des petits jeux d'accueils
- Des temps de paroles
- Un affichage émotion



Public accueilli:

Durant les vacances de Février, l'Accueil Collectif de Mineurs accueillera des enfants de 3 à 11 ans avec un effectif global plus ou moins proche de 20 à 30 enfants par jour. Chacun des enfants est unique, mais au sein de notre accueil, il trouvera sa place dans son groupe et pourra profiter pleinement.

Nos animateurs veilleront à respecter le rythme de chaque enfants lors des animations mais aussi à connaître les différentes caractéristiques de leur groupe d'enfant dans le but de pouvoir leur proposer des animations en adéquation avec ces dernières.

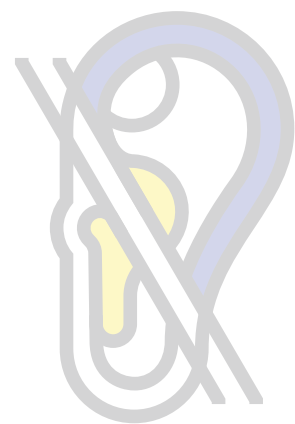




L'inclusion des personnes en situation de handicap :

Les enfants en situation de handicap se doivent d'être intégrés au sein de la structure de loisirs. C'est le rôle des équipes pédagogiques et de permettre à ces enfants, au même titre que les autres enfants, de vivre des temps de loisirs, dans les accueils collectifs de mineurs. Quelques informations à prendre en compte :

- Prendre connaissance avec les parents du l'handicap
 - Des questions ou améliorations sur la journée
 - Visite des locaux avec les parents



Les réunions:

La préparation de l'ACM à nécessité l'organisation de réunions de préparation avec l'équipe d'animation.

Ces réunions ont permis:

- **Une présentation et une rencontre de l'équipe pédagogique**
- **Un rappel des orientations éducatives**
- **Une présentation des locaux et des activités possible**
- **La définition de l'organisation interne**
- **Un rappel des attentes et devoirs des animateurs**
- **Un échange et un travail sur les objectifs pédagogiques proposés par la direction**
- **Un travail concerté sur les projets d'activités**
- **Une installation des locaux en fonction de notre thème**

Des réunions quotidiennes auront lieux le soir, après le départ des enfants, pour faire un point sur la journée passée et préparer au mieux le mercredi prochain. Ce temps d'échange avec l'équipe est primordial pour déceler toutes les difficultés et essayer de trouver des solutions ensemble.

Ce temps de travail, à part entière, doit rester convivial. Nous essayons cependant d'être efficaces pour ne pas se disperser et aller à l'essentiel. Après cette réunion l'équipe est amenés à rentrer chez elle pour respecter le temps de sommeil et être en forme pour les jours qui suivent afin d'encadrer au mieux les enfants. Un animateur fatigué est un animateur dangereux pour lui et pour l'ensemble du groupe.

Permission – Protection:

Dans le but de veiller au respect, à la bienveillance et au professionnalisme entre les membres de l'équipe pédagogique. Lors de la réunion avec les animateurs, l'équipe de direction établit les règles de vie, à savoir ce qui peut être négocié et ce qui ne peut pas l'être.



Jeu

PERMISSIONS / PROTECTION

Nos règles pour un accueil bienveillant, sécurisé et respectueux ! 

LES ENFANTS

 PERMISSION	 PROTECTION
 Les enfants sont libres de s'amuser, de jouer et de profiter pleinement au sein de l'accueil de loisirs.	 La violence ne sera pas tolérée, qu'elle soit physique, morale ou verbale.
 L'enfant est libre de ne pas vouloir participer à une activité proposée (l'animateur veillera au cadre sécuritaire).	 Le harcèlement est interdit.
 L'écoute envers tous doit être respectée.	 Avoir un vocabulaire non adapté.
 Le respect et la tolérance sont nécessaires pour le bon déroulement de l'accueil.	 Apporter des appareils électroniques (en cas de vols, pertes ou casse nous déclinons toute responsabilité).
 Des temps de dialogues seront instaurés pour permettre à l'enfant de s'exprimer et de proposer des activités.	 Drogue et alcool sont interdites.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

 PERMISSION	 PROTECTION
 Le vabac est toléré uniquement dans l'espace prévu à cet effet.	 La violence ne sera pas tolérée, qu'elle soit physique, morale ou verbale.
 Les pauses même si je ne suis pas fumeur.	 Les substances illicites (drogues, alcool, etc...) sont formellement interdites.
 La franchise permettant le conseil.	 Les réseaux sociaux sont interdits avec les enfants. De même, pour la publication de photos d'enfants sur les réseaux sociaux.
 L'usage du téléphone est toléré et limité à un usage professionnel c'est-à-dire dans le cadre d'activité ou dans le but de rester joignable en sortie ou en cas de problème.	 Les jugements, l'inégalité, le harcèlement et les discriminations ne seront pas tolérés.
 La communication, l'esprit d'équipe, l'entraide et la cohésion sont essentielles pour le bon déroulement de l'accueil.	 Avoir un vocabulaire non adapté.
 Proposer des activités innovantes.	
 Le respect des horaires est indispensable.	



EN RÉSUMÉ : Ces règles permettent à chacun de s'épanouir dans le respect, la sécurité et la bienveillance. Ensemble, faisons de l'accueil de loisirs un lieu où il fait bon grandir et partager !  

Accueil et départ échelonné:

L'accueil se fera sur différents temps.

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants sous différents régimes.

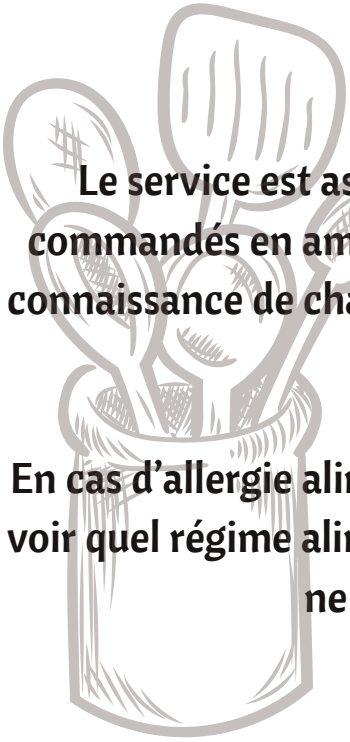
- **A la journée avec ou sans restauration :** l'accueil se fera entre 8h et 9h.
- **A la demi-journée sans restauration :** l'accueil se fera entre 8h et 9h pour

Les jeunes inscrits le matin et de 13h30 à 14h pour les jeunes inscrits l'après-midi.

- **A la demi-journée avec restauration :** l'accueil se fera entre 8h et 9h pour les enfants inscrits le matin avec un départ de 13h30 à 14h, et de 12h à 12h30 pour les jeunes en après-midi avec un départ entre 17h30 et 18h30;
- Le départ pour les jeunes inscrits à la journée ou l'après-midi se déroulera de 17h30 à 18h30.

Ces temps d'accueil se dérouleront à la porte de la salle en dehors des horaires d'accueil aucun enfant ne pourra être accueilli pour des raisons de sécurité.

De plus, si un jeune doit partir plus tôt, le parent responsable devra prévenir la direction et signer une décharge. La sortie préalable d'un jeune de l'accueil de loisirs est définitive.



Les repas et Goûters :

Le service est assuré par la chaîne de restauration Dupont. Les plats sont commandés en amont par la directrice ou le service jeunesse, elle doit prendre connaissance de chaque régime des enfants (repas végétariens ou des repas sans porc).

En cas d'allergie alimentaire, la directrice prendra contact avec la famille afin de voir quel régime alimentaire conviendrait. Si aucun régime alimentaire proposé ne convient, la famille pourra fournir le repas.

Nous aurons à disposition un personnel de cantine qui se chargera de faire réchauffer les plats. La table sera mise par un petit groupe d'enfants volontaire ou par le personnel de la cantine. La distribution des plats est réalisée par l'ensemble des animateurs.

Les animateurs partagent le repas avec les enfants, assis à leur table. L'animateur veillera ainsi au bon déroulement du repas tout en étant dans l'échange avec l'ensemble des jeunes présents. Le moment du repas un moment convivial, reposant et constructif pour tous.

Concernant les goûters, ils sont proposés par l'équipe d'animation dans un souci d'équilibre alimentaire. Le goûter est offert par le service jeunesse et donc dans un souci d'équité, il est demandé aux familles de ne fournir qu'une gourde (sauf allergie alimentaire et vue au préalable avec la directrice).



Une journée type en ACM:

Il faut préciser qu'une journée type constitue une journée dont le déroulement sera normal, c'est-à-dire sans interruption par une activité de consommation quelconque. Ainsi, les horaires fixés le sont à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

7h45 : Arrivée de l'équipe d'animation et installation des locaux.

8h à 9h : Accueil échelonné avec mise en place d'ateliers et temps autogéré.

9h à 11h45 : Activités proposées par les animateurs et/ou ateliers à la carte proposés par les animateurs.

11h45 à 12h : Passage aux toilettes, nettoyage des mains

12h à 12h30 : Départ des jeunes inscrits au matin ou sans repas / Arrivée des jeunes inscrits pour le repas.

12h à 13h : Repas

13h à 13h30 : Temps calme mis en place par l'équipe.

13h30 à 14h : Accueil échelonné avec mise en place d'activités et d'ateliers.

14h à 16h : Grand jeu ou activités proposées par les animateurs.

16h30 à 17h : Goûter

17h30 à 18h30 : mise en place des ateliers pour le départ échelonné des enfants.

18h30 à 19h30 (peut être plus selon les besoins de l'équipe) : Rangement du matériel, nettoyage des locaux et réunion de l'équipe d'animation.

La communication avec les familles:

Les parents ont souvent des questions sur l'organisation du centre, sur les activités de la semaine ou les sorties. Il est important de répondre le plus précisément possible, un tableau d'affichage est posé au niveau de la barrière d'accueil en expliquant :

- Les animateurs et directeurs présents
- Le thème des vacances
- Les horaires des accueils de loisirs
- Les documents réglementaires de l'établissement
- Les sorties
- Le menu

La directrice présente au portail de l'ACM (matin, midi et soir) sera disponible pour échanger avec les parents qui le souhaitent.

La direction et l'équipe pédagogique pourront ainsi avoir des retours réguliers ce qui va servir à : valoriser le travail de l'équipe pédagogique, avoir un point de vue extérieur, avoir le ressenti des enfants, permet à l'équipe de connaître les problèmes éventuels pour ensuite corriger.

La communication peut aussi servir à partager les allergies, les maladies. De plus les parents pourront apercevoir certaines photos d'activités ou sorties sur les réseaux sociaux gérés par Ternois com.

La communication avec l'équipe:



La direction sera à la disposition de chaque animateur tout au long de la période pour les former et les aider en cas de besoins pour les activités ou la vie quotidienne.

Une page Facebook et un groupe Messenger sera mis en place pour apporter les informations sur l'organisation des journées mais aussi pour communiquer entre les groupes.

Un livret animateur sera également transmis à chaque animateur pour qu'il puisse retranscrire les points à améliorer et positifs de la journée mais aussi pour préparer la journée du lendemain.

Des temps de paroles réguliers seront réalisés en réunion.
D'autres moyens de communications pourront être mis en place selon les animateurs.



Communication avec le service jeunesse :

**Le directeur ainsi que les familles ont la possibilité de contacter
le service jeunesse au numéro suivant**

03 21 04 01 68

ou bien via le mail suivant

jeunesse@ternoiscom.fr

**Chaque directeur de centre de loisirs va se réunir une fois par
semaine pour une réunion, un débrief de la semaine .**

**La réunion se fait avec la coordinatrice du service jeunesse qui
est prévu sur cette session.**

III- LES PROJETS

Camping :

En concordance avec le projet éducatif, l'Accueil de loisirs de Saint-Pol-sur-Ternoise a choisi pour cette période le thème des dessins animés.

« À travers l'univers magique des dessins animés, les enfants seront invités à découvrir des personnages emblématiques, des histoires captivantes et des mondes imaginaires.

Ce voyage ludique favorisera leur créativité, leur imagination, leur esprit d'équipe ainsi que le plaisir de partager des moments conviviaux avec les autres enfants. »

En lien avec le projet éducatif élaboré par l'organisateur, l'équipe pédagogique mettra en œuvre des actions répondant à un objectif qui lui est propre et en accord avec les valeurs qu'elle souhaite transmettre. La valeur retenue pour accompagner au mieux ce thème est la créativité.

Objectif pédagogique global :

Permettre aux enfants de développer leur imagination, leur créativité et leur expression personnelle à travers la découverte de l'univers des dessins animés, tout en favorisant le vivre-ensemble, la coopération et le respect de chacun grâce à des activités ludiques, artistiques et collectives.

Le thème de l'ACM:

En concordance avec le projet éducatif, l'Accueil de loisirs de Saint-Pol-sur-Ternoise a choisi pour cette période le thème des dessins animés.

« À travers l'univers magique des dessins animés, les enfants seront invités à découvrir des personnages emblématiques, des histoires captivantes et des mondes imaginaires. Ce voyage ludique favorisera leur créativité, leur imagination, leur esprit d'équipe ainsi que le plaisir de partager des moments conviviaux avec les autres enfants. »

En lien avec le projet éducatif élaboré par l'organisateur, l'équipe pédagogique mettra en œuvre des actions répondant à un objectif qui lui est propre et en accord avec les valeurs qu'elle souhaite transmettre. La valeur retenue pour accompagner au mieux ce thème est la créativité.

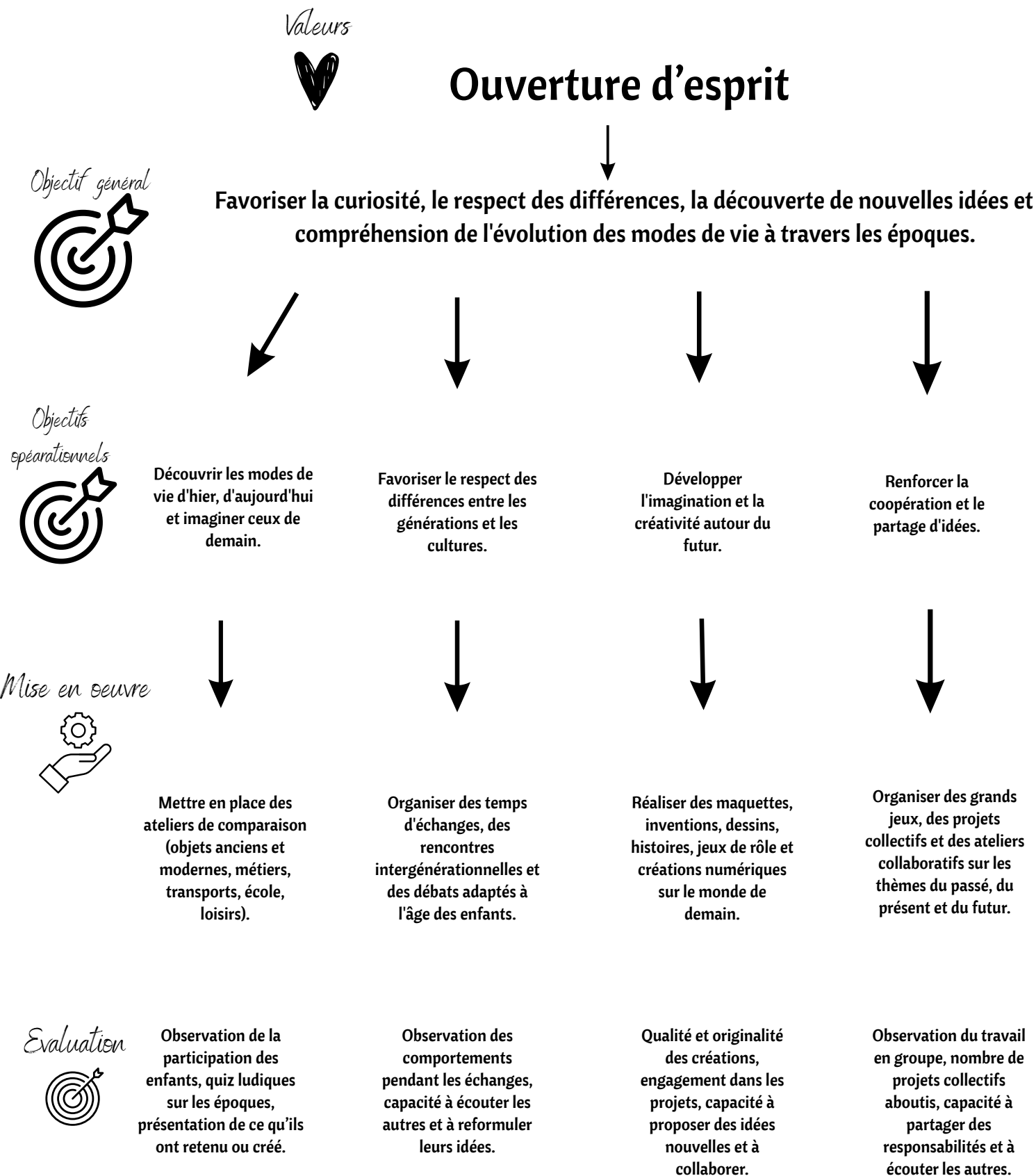
Objectif pédagogique global :

Permettre aux enfants de développer leur imagination, leur créativité et leur expression personnelle à travers la découverte de l'univers des dessins animés, tout en favorisant le vivre-ensemble, la coopération et le respect de chacun grâce à des activités ludiques, artistiques et collectives.



Valeurs et objectifs:

En lien avec le projet éducatif élaboré par l'organisateur, l'équipe pédagogique va essayer de répondre à des objectifs qui lui sont propre et qui correspondent aux valeurs de chacun.



Valeurs et objectifs:

En lien avec le projet éducatif élaboré par l'organisateur, l'équipe pédagogique va essayer de répondre à des objectifs qui lui sont propre et qui correspondent aux valeurs de chacun.

Valeurs



Profiter de la vie



Objectif général



Permettre à chaque enfant de s'épanouir, de prendre plaisir à vivre des expériences variées et de profiter pleinement des temps de loisirs dans un cadre sécurisant, bienveillant et enrichissant.



Objectifs opérationnels



Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant.

Encourager l'expression des émotions, des envies et des ressentis.

Développer le plaisir de vivre ensemble.

Respecter le rythme et les besoins de chacun.

Mise en œuvre



Proposer des activités adaptées à l'âge, aux envies et aux besoins des enfants.

Mettre en place des temps d'échange, de parole et de bilan.

Favoriser les jeux coopératifs, les projets collectifs et les temps festifs.

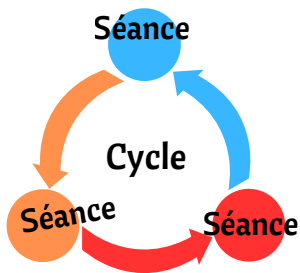
Prévoir des temps calmes, des espaces de détente et des moments de jeu libre.

Les enfants participent avec enthousiasme et expriment leur satisfaction.

Les enfants s'expriment librement et participent aux discussions.

Les enfants interagissent positivement et participent à la vie du groupe.

Les enfants utilisent ces temps de manière adaptée et semblent détendus.



Les cycles et séances:

Tout au long de la période, nous mettrons en place une organisation des activités sous forme de cycles et de séances.

Un cycle correspond à un projet ou à une thématique développée sur plusieurs semaines (par exemple : l'environnement, les arts du monde, les sciences, le sport, etc.).

Ce cycle est ensuite découpé en plusieurs séances, chacune constituant une étape permettant aux enfants de progresser, découvrir, expérimenter ou approfondir certains apprentissages.

Cette démarche permet à l'équipe d'animation de :

- **Donner du sens et de la cohérence aux activités proposées ;**
- **Construire une progression adaptée aux enfants ;**
- **Maintenir un fil conducteur tout au long de la période ;**
- **Favoriser l'implication et la motivation des participants ;**
- **Observer les évolutions, les acquis et les difficultés rencontrées ;**
- **Évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés au début du cycle ;**
- **Anticiper et préparer plus efficacement les séances.**

En s'appuyant sur ce fonctionnement, chaque activité ne constitue plus une action isolée, mais s'inscrit dans un projet global qui accompagne les enfants dans leurs découvertes et leurs apprentissages tout au long de la période.

Évaluation des valeurs et objectifs:

Lors des réunions de préparation, l'équipe pédagogique a pris connaissance des objectifs éducatifs défendus par l'organisateur et a réfléchi à la mise en place d'objectifs généraux. Ceux ci seront atteints si les objectifs opérationnels, eux aussi choisis par l'équipe pédagogique, sont atteints.

La toile d'araignée est un outil visuel très pratique pour évaluer les objectifs d'un centre de loisirs. On l'appelle ainsi parce que, dessinée, elle ressemble à une araignée avec des "rayons" qui partent du centre.

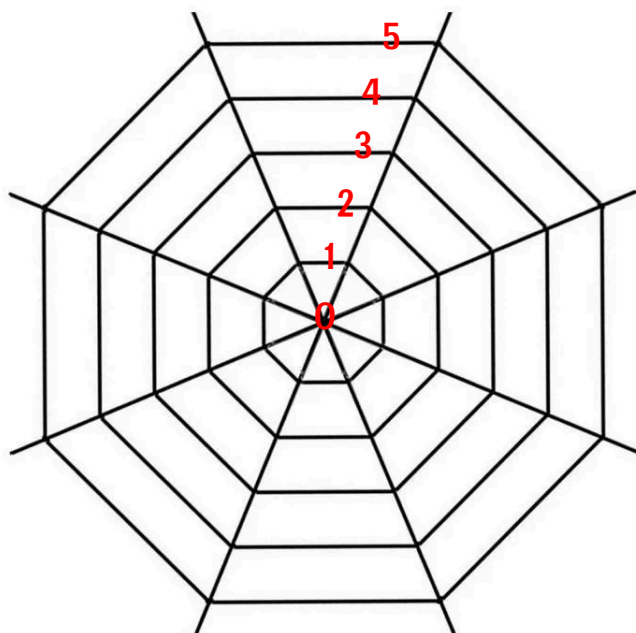
Chaque rayon correspond à un objectif spécifique du centre,

Pour utiliser la toile d'araignée, on fait noter pour chaque objectif le niveau de réussite atteint, souvent sur une échelle de 1 à 5. On relie ensuite les points sur chaque rayon, ce qui forme une figure à l'intérieur de la toile.

Cette figure permet de visualiser rapidement les forces et les faiblesses du centre de loisirs :

- Si la figure est proche du bord de la toile, l'objectif est bien atteint.
- Si elle est proche du centre, il reste des progrès à faire.
-

Ainsi, la toile d'araignée sert à la fois à évaluer de manière globale et synthétique le fonctionnement du centre et à identifier les axes d'amélioration pour mieux répondre aux besoins des enfants.



- 5 → objectif atteint
- 4 → très bon
- 3 → moyen
- 2 → faible
- 1 → centre = à améliorer

Évaluation:

Des temps d'évaluation seront mis en place avec l'équipe d'animation pédagogique.

Une grille d'évaluation (élaborée selon des critères définis par l'ensemble des directeurs de la communauté de communes du Ternois) a été donnée aux animateurs dès le début de l'accueil de loisirs afin qu'ils puissent voir ce que l'on attend d'eux.

La direction sera sur le terrain et veillera à former l'équipe mais aussi veillera à se rendre disponible et à les soutenir dans leurs missions.

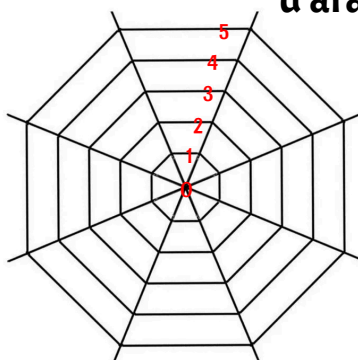
Un entretien initial a permis, en début de session, une évaluation des compétences et des besoins de chaque animateur afin de pouvoir se fixer des objectifs personnels et Cela permet également à la direction de mieux comprendre son équipe et d'avoir un meilleur accompagnement de chacun. Une évaluation informelle aura lieu selon les besoins, en milieu de session, durant un temps de dialogue individuel.

De plus, en fin de session, une évaluation formelle sera proposée à chaque animateur. Cette évaluation ne doit être en aucun cas perçue comme une sanction arbitraire. Elle permet à l'animateur de s'améliorer, d'acquérir des connaissances et de s'épanouir dans l'animation. La direction remettra à la fin de l'accueil de loisirs un bilan d'accueil de loisirs à l'organisateur par qui ils seront évalués à leur tour.

Les enfants ainsi que les parents seront également « outils » de ces évaluations par le biais de leur participation et de leurs impressions qu'ils pourront nous partager lors de temps informels comme aux accueils et aux moyens de communication mise en place.

EVALUATION ANIMATEUR			
Nom & Prénom :		Séssion :	
		Accueil de loisirs de :	
Assurer la sécurité physique et moral d'un mineur			
Garantir la sécurité moral, affective et physique des enfants			
Apporter les premiers soins en cas d'incident			
Connaitre la législation jeunesse et sports en matière ACM			
Avoir une attitude positive et exemplaire			
Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet			
Participer activement à la préparation et aux réunions			
Stratégier dans une équipe			
Etre force de proposition			
Se documenter			
Construire une relation de qualité qu'elle soit individuelle ou collective			
Savoir demander des conseils l'ensemble de l'équipe			
Prendre du recul et appliquer les conseils donnés			
Faire part de ses difficultés			
Prendre des initiatives			

Les animateurs auront aussi un objectif personnel qui sera évalué en utilisant la toile d'araignée.



- 5 → objectif atteint
- 4 → très bon
- 3 → moyen
- 2 → faible
- 1 → centre = à améliorer

IV- ANNEXES

La charte éco - responsable:

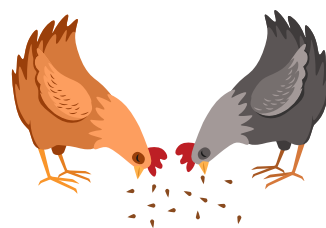
L'objectif Eco- R est important dans la vie quotidienne du centre de loisirs, lors des réunions en amont avec l'équipe nous mettons au maximum des choses en place pour expliquer au jeunes les bons gestes :

- Eteindre les lumières
- Ne pas jouer avec l'eau
- Trier les déchets
- Ne pas gâcher la nourriture



CHARTRE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en écocitoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un goûter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde



La charte équipe pédagogique



CHARTRE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DES ACM

MAJ : 08/03/25

Les activités proposées par le service jeunesse de Ternoiscom sont encadrées par des équipes pédagogiques : les équipes d'animation (animateurs, directeurs, coordinateurs, intervenants) et les équipes techniques (personnels de restauration, de livraison de repas, de gestion de la logistique).

Afin de veiller à la qualité de service public, il est indispensable que chaque acteur des Accueils Collectifs de Mineurs s'engage à respecter : les valeurs du Projet Educatif territorial (PEDT), la réglementation, les conditions d'organisation détaillées ci-dessous et ait une posture professionnelle adaptée.

Le respect de cette charte permet de garantir de bonnes conditions de travail en équipe et un accueil adapté et de qualité des enfants et de leurs familles sur chaque ACM. En signant cette charte, chaque membre d'une équipe pédagogique s'engage à la respecter, à prendre connaissance du PEDT et à le respecter.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET REGLES DE VIE D'UN ACM

- **Les accueils de loisirs sont ouverts 5 jours par semaine (ou 4 jours en cas de férié).**
Les enfants sont accueillis de 8h à 18h30.
Le repas est pris en charge pour les enfants ainsi que pour les équipes d'animation qui les accompagnent à table.
Les équipes techniques ne mangent pas sur leur temps de travail et doivent prévoir leur repas.
- **Chaque membre des équipes d'animation...**
 - > participe à tous les temps de l'accueil de loisirs (réunions de préparation en amont, accueil et animation des enfants, rangement et nettoyage, temps de bilan et de préparation des animations le soir pendant la période).
La fréquence et la durée sont fixées par le directeur en fonction des points à aborder.
 - > est affecté à un ou plusieurs groupe(s) d'enfants dans une des structures d'accueil qui peut changer en fonction des nécessités de service.
 - > est amené à travailler en journée ou demi-journée avec ou sans repas, selon les besoins (effectifs, fonctionnement, organisation du directeur...).
 - > a le droit à des pauses dans la journée et en fonction de l'organisation de l'ACM.
 - > participe gratuitement aux sorties et aux activités avec les enfants, quand cela est possible et validé par le directeur.
 - > a la possibilité de covoiturer en l'organisant avec ses collègues.
- **L'utilisation du téléphone à des fins personnelles par les membres de l'équipe pédagogique pendant leur temps de travail est interdite.** Le directeur peut mettre en place un outil pour pallier à son utilisation abusive.
- **Toute diffusion de photos sur les réseaux sociaux personnels ou tout autre support est interdite hors cadre de l'ACM** (ne pas conserver de photos des enfants après la session).
- **Les membres de l'équipe pédagogique sont tenus au secret professionnel, ce qui les oblige à ne pas divulguer d'informations personnelles ou confidentielles concernant les familles.** Aucune donnée ne doit être conservée sur des supports personnels.

La charte équipe pédagogique

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES D'ANIMATIONS EN ACM

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs.
- Savoir travailler avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (partage des missions, entraide, communication, respect...) et mettre en œuvre un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif territorial.
- Encadrer, animer les différents temps de la journée (vie quotidienne et activités), anticiper la préparation des animations prévues dans les plannings d'activités et savoir s'adapter en cas d'imprévus (météo, effectif, annulation...).
- Construire une relation adaptée et de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, prendre en compte l'avis et les besoins des mineurs (émotions, état de l'enfant...), veiller à leur bien-être et à leur épanouissement et les accompagner dans la réalisation de leurs projets.
- Être capable de demander des conseils.

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES TECHNIQUES EN ACM

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité.
- Savoir travailler avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (partage des missions, entraide, communication, respect...).
- Être dans la continuité des règles fixées par l'équipe d'animation auprès des enfants.
- Être capable de demander des conseils.

SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES EN ACM

- Savoir communiquer et être à l'écoute avec l'ensemble des acteurs (équipe d'animation, équipe technique, les familles, les enfants, les partenaires...).
- Avoir une posture professionnelle par sa tenue, son langage, sa ponctualité avec l'ensemble des acteurs de l'accueil (« bonjour », « s'il vous plaît », « merci » et « au revoir » ...).
- Faire preuve de bienveillance et d'exigence tout en ayant une communication respectueuse.
- Faire preuve de discrétion professionnelle.
- Être dans une démarche de « pédagogie de l'exemple » (appliquer à soi-même ce qu'on demande aux enfants et à ses collègues).
- Respecter et faire respecter le matériel mis à disposition et l'ensemble des locaux

Nom et prénom :

Signature :

MERCI D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CE PROJET PÉDAGOGIQUE